

**Commune de Molenbeek-Saint-Jean**  
**Madame S. Kervyn de Meerendré**  
**Département Urbanisme – bureau 31**  
Rue du Comte de Flandre, 20

**B – 1080 BRUXELLES**

V/Réf : 12PU559325\_ARC\_08  
N/Réf. : AVL/JMB/MSJ-2.193/s.578  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame,

**Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue Van Meyel, 59-61.**  
**Elargissement et modification de la porte d'entrée et aménagement d'une zone de bureau.**  
**Demande de permis d'urbanisme - Avis de la CRMS**

En réponse à votre lettre du 7 octobre 2015 sous référence, reçue le 9 octobre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 28 octobre 2015.

La demande concerne un petit entrepôt industriel qui se situe dans la zone de protection de l'entrepôt classé (Société des Entrepôts de Bruxelles) sis rue Van Meyel, 26-32. Elle vise à élargir et à modifier la porte d'entrée de l'entrepôt ainsi qu'à aménager une zone de bureau sur la mezzanine existante. La future porte d'entrée serait recouverte d'acier CorTen, coulissante et divisée en deux parties (1/4 – 3/4) avec un contour également en acier CorTen.

La CRMS n'émet pas de remarque sur cette demande car elle n'aurait pas d'impact sur le bien protégé, ni sur le bien en question. Elle demande que les prescriptions urbanistiques soient strictement respectées.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. : - B.D.U. - D.M.S. : M H. LELIEVRE ;  
- B.D.U. - D.U. : Mme I. VAN DEN CRUYCE.